

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 23 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois février, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le seize février deux mille dix-sept, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET- Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hind BENAINI - Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET - Pascal PERRIER - Imène BEN CHEIKH - Farid RADJOUH - Marilyne HERLIN - Alain GIRARD - Thierry ATLAN - Jacqueline MARCONI.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Monique KUCINSKI - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Maribel AVILES CORONA - Malikat VERA - Christian BRISSEPOT - Frank-Eric BAUM - Patrick BOURGEOIS - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Marco PISANU - Line ASSOGBAVI -- Lyonel CROS - Brahim MESSACI - Denis REYNAUD - Claude SANCHO.

ETAIENT REPRESENTES

Paul FAROUZ représenté par Christine JANODET
Eddy JOURDE représenté par Hind BENAINI
Mariane CIMINO représentée par Marco PISANU

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Jacqueline MARCONI ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Adopté à l'unanimité.

3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur PISANU pose des questions sur les décisions 728, 729, 776, 013, 014, 015, 028, 030, 056.

Monsieur MESSACI pose des questions sur la décision 058.

Monsieur SANCHO pose des questions sur les décisions 725, 726, 727, 032.

4 - Communications de la Municipalité.

« Avant d'examiner notre ordre du jour, je souhaite vous donner quelques informations très rapides sur l'activité municipale depuis notre dernier Conseil.

Du 17 au 20 janvier

Pendant 4 jours les seniors ont fêté la nouvelle année dans les salons de la mairie. Ce traditionnel banquet a regroupé 749 personnes.

Vendredi 27 janvier

Nous étions très nombreux avec les collégiens, les parents et les enseignants pour l'inauguration officielle du nouveau collège Robert Desnos réalisé par le Conseil départemental.

Ce beau bâtiment offre des conditions d'accueil et d'étude modernes et fonctionnelles pour les jeunes d'Orly.

Dans le cadre d'une convention entre la Ville et le Conseil départemental nous pourrons également bénéficier de nouveaux locaux, en soirée et en week-end (salle de sport et salles de réunion).

Jeudi 2 février

Alain GIRARD a réuni le Conseil de quartiers Est.

Maintenant quelques informations sur des évènements à venir :

Samedi 25 février

Imène BEN CHEIKH animera la réunion plénière du Conseil d'enfants.

Du 7 au 18 mars

Pendant 10 jours, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars, de très nombreuses manifestations (cinéma, exposition, spectacles et débats) sont organisées au Centre culturel Aragon-Triolet et au Centre social Chédid.

Je vous invite à participer nombreux à ces initiatives et notamment le samedi 11 mars à 19h30, au Centre social Chédid, à la 2^{ème} édition, 100% féminine, du « *Orly en rire - Comedy Club* » dont la première édition a connu un grand succès vendredi dernier.

Jeudi 9 mars

Thierry ATLAN réunira le Conseil de quartiers Centre.

Mardi 14 mars à 20h

Le STIF et son prestataire Transamo organisent, au Centre culturel, une réunion publique d'information sur les travaux en cours et à venir pour l'arrivée, en 2020, du Tramway n°9 (le T9).

Dimanche 19 mars à 11h

Nous nous rassemblerons au monument aux morts pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie.

Enfin et avant de passer à l'ordre du jour de notre réunion, je vous invite à vous inscrire nombreux, avec vos enfants, à la première édition de la course *L'Orlysiennne* qui se déroulera le **dimanche matin 26 mars** à travers toute la ville.

Cette belle manifestation, initiée par Philippe DAOUT et co-organisée par l'ASO et la ville d'Orly permettra aux enfants et aux adultes de courir à travers la ville sur 3 parcours de 1,5 km, 5 kms et 10 kms.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 mars.

Je vous remercie de votre attention ».

Rapport annuel d'activités 2016 du Conseil des Séniors.

Madame la Maire demande une suspension de séance pour donner la parole à Monsieur Vincent CHARLOT, Vice-Président du Conseil des Séniors pour le rapport d'activité annuel :

« En cette deuxième année, le Conseil des Séniors, après s'être fait connaître la première année, s'est intégré dans la vie locale et a créé des partenariats avec les institutions et associations locales.

Nous nous sommes réunis trois fois les 18 Février, 26 mai et 6 Octobre 2016. Les conseils ont été précédés par les réunions de chacune des commissions « Unis et Solidaires », « Vie Active » et « Cadre de Vie ».

Retour sur l'année 2016

Je reviendrai brièvement sur les activités déjà mentionnées dans le rapport 2015 et m'étendrai plus sur les nouvelles activités du Conseil des Séniors.

- Concernant les activités relevant de la Commission « Unis et Solidaires » menée par Jocelyne BRUNEAU, nous avons continué nos visites mensuelles à la crèche des P'tits Louping's et notre partenariat avec la Mission Locale pour l'emploi. Le Conseil des Seniors est partenaire du Conseil des Enfants et en 2017 nous pensons mettre en place une visite de la Résidence Méliès et avoir des jeux entre les enfants et les personnes âgées. Nous sommes également demandeurs d'activités intergénérationnelles avec les lycéens.
- La commission « Vie Active » que préside Jean CANET se déploie sur plusieurs plans : notre participation aux Conseils de Quartier et dans l'assistance aux conseils municipaux ne se dément pas. Plusieurs de nos membres participent au Conseil Citoyen. Nous avons également pris part aux commémorations de la commune. Les séniors des foyers Méliès et Neruda ont monté un spectacle lors de la semaine Bleue dans les salons de la mairie composé de 12 numéros qui a été un beau succès et qui devrait être présenté à l'EHPAD et au Centre culturel. Un spectacle de marionnettes géantes est prévue pour la Semaine Bleue prochaine ; en coopération avec le Conseil de la Culture où nous participons. Nous remercions le journal « Orly, notre ville » des articles sur la vie des seniors et de notre conseil.

2) Quant à la Commission « Cadre de vie » qu'anime Claudine PHILIPPE, son rôle va s'amplifier. Nous continuons à nous investir dans le projet des jardins partagés avec l'ACER et Traits d'Union. La rénovation du Parc Méliès avance après les réalisations de la 1ère tranche des travaux. Nos membres participent aux diverses visites de chantier. Mais ce sont les travaux à l'Est de la ville, avec l'arrivée du tramway et la station de remisage, ainsi que les travaux de l'ANRU 2 avec le Conseil citoyen, qui focaliseront notre attention, puis à l'ouest de la ville la réalisation du projet choisi par la Métropole du Grand Paris sur les Carrières, le SENIA, la gare du Pont de Rungis avec l'arrivée du métro. Nous sommes engagés également dans le secteur de la santé avec notre participation au CLIC 6 dont la présidente est pour cette année Geneviève BONISSEAU et la rénovation du centre de Santé menée sous la responsabilité de Stéphanie BARRÉ. Nous nous sommes également intéressés aux Journées de l'Environnement qui viennent de se dérouler.

3) Je ne veux pas passer sous silence le groupe voyages qui a connu une grande réussite avec la réalisation du voyage en Guadeloupe que tous les participants ont trouvé remarquable. Le CCAS nous propose d'organiser un voyage en 2017, proposition qui est étudiée sérieusement. Par ailleurs, a été votée au budget primitif 2017 du CCAS une enveloppe de 4.000 €, que notre commission financière aura à répartir.

Perspectives 2017

- Enfin, nous avons eu à nous demander comment améliorer notre fonctionnement et nous proposons plusieurs évolutions d'importance :

- Réduire le nombre de conseillers à 20 en respectant la parité hommes/femmes,
- Réduire le mandat à 2 ans,
- Election du vice-président par les 20 membres tirés au sort,
- Tenue de 3 séances plénières par an.

Ces nouvelles dispositions devront être confirmées lors de la prochaine séance plénière du Conseil des Séniors.

- Les nouveaux projets :
 - L'organisation de la journée citoyenne pour la préservation des espaces publics (nettoyage, embellissement etc.).
 - La création d'un réseau de bénévoles pour le transport et l'accompagnement de personnes isolées ».

La suspension de séance est levée. Madame la Maire poursuit à nouveau l'ordre du jour :

5 – Rapport d'information : Bilan du Projet de Rénovation Urbaine.

Madame Amandine RIAULT, Cheffe de Projet Renouvellement Urbain, présente le bilan du programme de Rénovation Urbaine signé en 2005.

6 – Aménagement de la loi NOTRe.

Adopté à l'unanimité.

7 - Appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » : site Pont de Rungis-Thiais-Orly.

L'assemblée municipale prend acte.

8 - Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 dont 1 mandat du groupe Une nouvel ère pour Orly).

9 - Ouverture du poste permanent à temps complet d'attaché territorial, à un titulaire ou à un contractuel, pour exercer les missions de responsable du service Sécurité et Propreté des Bâtiments.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 dont 1 mandat du groupe Une nouvel ère pour Orly).

10 - Confirmation de la cession d'une partie des terrains des Roses.

Adopté à la majorité (7 contre : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 dont 1 mandat du groupe Une nouvel ère pour Orly).

11 - Calendrier des vide-greniers pour l'année 2017. Nombre de vide-greniers par association et par année et augmentation du prix du mètre linéaire à compter de l'année 2017.

Adopté à l'unanimité.

12 - Approbation des conventions de tiers payant complémentaires pour les soins externes.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Brahim MESSACI, au nom du groupe Agir pour Orly, pose trois questions :

1^{ère} question : *« Concernant le nouveau régime indemnitaire pour la part IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) nous souhaiterions connaître le montant minimum et le montant maximum auquel peut prétendre un adjoint technique (agent entré sans concours dans cette filière) et le Directeur Général des Services »*

Madame la Maire apporte la réponse suivante :

« Monsieur Messaci, avant de répondre à votre question, je me permets de rappeler que la mise en place de la refonte du régime indemnitaire a été faite à Orly dans le cadre du décret du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Je signale que ce projet a été adopté à l'unanimité des 4 organisations syndicales lors de son passage en Comité technique paritaire le 2 décembre 2016.

A l'occasion de la présentation faite au conseil municipal du 15 décembre dernier, les services nous ont montré une pyramide de référence de l'IFSE composée de 5 groupes. Ces 5 groupes ont été définis à partir du répertoire des métiers du CNFPT. Des montants plafonds, prévus par le décret, ont été alloués pour chacun de ces groupes. Ainsi, le montant plafond pour un agent situé dans le groupe 1 est de 36 210 euros annuels et pour un agent du groupe 5 de 10 800 euros annuels. Donc effectivement, si là est le but de votre question, un adjoint technique a un IFSE plus bas que le Directeur général des services. Mais ai-je besoin de le souligner : un agent technique n'a pas tout à fait ni les mêmes fonctions, ni la même responsabilité qu'un Directeur général des services. Et ce n'est pas une exception orlysiennne ».

2^{ème} question : *« Le versement de ladite prime étant effectif, serait-il possible de disposer des éléments écrits qui ont permis de définir le montant de la prime allouée à chaque agent ? »*

Madame la Maire apporte la réponse suivante :

« Les agents ont été répartis par groupes de fonctions qui bénéficient chacun d'un montant plafond tel que je vous l'ai précisé tout à l'heure. Sur cette base, des arrêtés individuels précisent les montants de l'indemnité allouée à chaque agent. Je rappelle que son attribution relève de la seule compétence de l'exécutif. Toutefois, je peux vous préciser que les montants ont été fixés au regard de :

- premièrement, le niveau des responsabilités exercées : type de mission, niveau d'intervention en matière de décision, management, organisation, création et production, gestion, communication, autonomie-responsabilité.
- et deuxièmement, le positionnement hiérarchique et fonctionnel. »

3^{ème} question : *« Serait-il possible également de disposer de l'organigramme, à jour, de la ville ? »*

Madame la Maire lui répond :

« L'organigramme va vous être distribué sur table ».

La séance est levée à 23h25.

La secrétaire de séance

Jacqueline MARCONI



La Maire d'Orly

Christine JANODET



